Règlement Général sur la protection des données (RGPD)

Conformément au nouveau règlement européen sur la protection des données (RGPD), désormais en vigueur, nous avons mis à jour notre politique de confidentialité.

Cette politique est articulée autour des points suivants :

- CGP ENTREPRENEURS ne recueille que les données strictement nécessaires au bon fonctionnement de ses activités de groupement de gestion de patrimoine
- Les données personnelles sont collectées lors d'entretiens avec notre équipe
- Ces données sont récoltées pour communiquer avec vous et assurer un suivi dans le temps. Elles répondent également à des contraintes réglementaires du fait de nos statuts d'agent lié de PSI, de courtier d'assurance, d'intermédiaire en transactions sur immeuble et fonds de commerce immobilier
- Nous nous interdisons toute transmission de vos données à des tiers qui ne seraient pas en lien indispensable et nous ne commercialisons en aucun cas ces données.
- Nos équipes sont sensibilisées aux enjeux de sécurité et de préservation de l'intégrité de vos données.

Conformément à la nouvelle réglementation, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression des informations vous concernant.

Si vous ne souhaitez plus que vos données soient traitées par CGP ENTREPRENEURS vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : communication@cgpe-infinitis.fr